

ANNULER SA DEMANDE D'INSCRIPTION

1^{ère} étape

[Contactez-nous](#)

J'annule tout ce que je viens de saisir dans ce formulaire d'inscription !

[Haut de page](#)


Je modifie ma demande d'inscription

* les champs marqués d'un astérisque sont obligatoires

2^{ème} étape

Récapitulatif du dossier de candidature

ATTENTION :

 Pour valider votre dossier, vous devez IMPÉRATIVEMENT cliquer sur le lien vert en bas à droite de la page ci-dessous.

Pour cela, cliquez sur le bouton « OK », puis descendez l'ascenseur placé à droite.

3^{ème} étape

DAP-Pôle personnels en tenue
Ministère de la Justice
DAP/SDRHRS/RH1
13 place Vendôme
75042 PARIS CEDEX 01

[Contactez-nous](#)

Après avoir contrôlé et validé toutes les informations de votre inscription, cliquez




[Haut de page](#)

4^{ème} étape

Récapitulatif du dossier de candidature

VOUS VENEZ D'INVALIDER VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE QUI N'EST PAS RECEVABLE EN L'ÉTAT !

 VOUS POURREZ VALIDER VOTRE INSCRIPTION PLUS TARD, À L'AIDE DES RÉFÉRENCES SUIVANTES :
DOSSIER N° 2022-SRV-10-3560 + CERTIFICAT N° C389?54468
QUI VOUS SERONT ALORS INDISPENSABLES.

SAUF NOUVELLE VALIDATION ULTÉRIEURE, VOUS N'ÊTES PAS INSCRIT(E) À CE CONCOURS.

5^{ème} étape (si vous vous êtes trompé lors de votre inscription entre le concours à affectation nationale et celui à affectation locale)

Envoyer un mail à l'adresse concours-svt.dap@justice.gouv.fr en demandant à pouvoir vous réinscrire sur l'autre concours.

Le traitement de votre demande vous sera confirmé par retour de mail. Vous pourrez ensuite vous réinscrire.

Cette procédure est exceptionnelle et n'est pas garantie : il appartient aux candidats de bien choisir le concours auquel ils s'inscrivent.